

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



CCASI

# REMERCIEMENTS

Le CCSI remercie chaleureusement les personnes, les institutions, ainsi que les collectivités publiques et privées qui soutiennent financièrement ses activités. Les tâches mentionnées dans ce rapport n'auraient pas pu être menées à bien sans leur appui. Le CCSI remercie également pour leur précieux soutien Monsieur Nicolas ROGUET, délégué à l'intégration du Canton de Genève, et Madame Vanessa DAHAN, responsable de l'Unité vie associative de la Ville de Genève, ainsi que l'ensemble de leurs équipes respectives.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

POST TELEBAS LUX

AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE



PROGRAMME  
D'INTÉGRATION CANTONAL  
CANTON DE GENÈVE

fondation **sesam**



FONDATION  
GANDUR POUR  
LA JEUNESSE

## FONCTIONNEMENT

- Le Canton de Genève ;
- La Ville de Genève ;
- L'Office fédéral des assurances sociales ;
- Les communes d'Aire-la-Ville, Carouge, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Confignon, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Ceroux, Plan-Les-Ouates, Pregny-Chambésy, Versoix, Veyrier.

## PROJETS

« **Des enfants avant tout** » et

« **Opération Papyrus** »

- La Fondation Gandur pour la jeunesse ;
- La Fondation sesam ;
- La Fondation Pro Futura ;
- Le Bureau de l'intégration des étrangers.

« **Accueil et information** »

- Le Bureau de l'intégration des étrangers.

# L'ÉDITO

Aujourd'hui à Genève, tous les enfants en âge scolaire ont accès à l'instruction publique ; depuis deux ans, avec l'opération Papyrus, près de deux mille personnes vivant et travaillant dans le Canton ont obtenu la régularisation de leur situation de séjour. Ces quelques petites et grandes victoires sont le résultat d'années de mobilisations, de pressions et de luttes pour que ces personnes invisibles aux yeux des autorités accèdent à certains droits fondamentaux. Il a fallu parfois prendre des chemins de traverse, enfreindre les lois au nom de la légitimité. Comme le disait H. D. THOREAU en 1849, *« Si la machine gouvernementale veut faire de nous l'instrument de l'injustice envers notre prochain, alors je vous le dis, enfrezignez la loi. Que votre vie soit un contre-frottement pour stopper la machine »*.

Ainsi, sous l'impulsion du CCSI s'ouvre en 1986 une école clandestine, la Petite École, pour que les enfants sans statut légal puissent se former. Une mobilisation très large et une collaboration active avec les responsables scolaires poussent, en 1991, le Chef du Département de l'instruction publique du Canton de Genève à annoncer officiellement que tous les enfants, quel que soit leur statut, peuvent aller à l'école.

Depuis près de 20 ans (par exemple avec la campagne nationale «Aucune employée de maison n'est illégale», en 2013), les personnes sans statut légal, appuyées par le CCSI et de nombreuses autres organisations, bravant la peur de l'expulsion, se mobilisent et sortent dans la rue, à visage découvert, pour demander une régularisation collective. En clamant haut et fort « nous existons ici, notre travail est essentiel, nous réclamons nos droits », elles confrontent l'État et ses institutions, jusqu'à leur faire reconnaître que les lois sont parfois injustes.

Il reste beaucoup à faire, de nombreux objectifs à atteindre : meilleur accès aux restaurants scolaires, droit au logement, droit aux soins de santé, droits politiques cantonaux pour les étrangers résidant à Genève, etc. Beaucoup doit aussi être « refait » face au durcissement des pratiques et de la législation, comme par exemple la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les mobilisations continuent et doivent se renforcer – le CCSI y sera toujours actif.

Viviane GONIK  
Sophie DE WECK HADDAD

Il faut totaliser  
**24**  
mois de  
résidence dans  
le canton avant  
de pouvoir  
déposer une  
demande  
d'allocation  
logement ou  
de logement  
subventionné

**2/3**  
des familles  
sans statut  
légal suivies  
au CCSI ont  
des difficultés  
à accéder à  
une boîte aux  
lettres pour  
recevoir leur  
courrier

## POINTS FORTS DE L'ANNÉE

Le **logement** continue d'être une préoccupation majeure pour les usagers-ères du CCSI. La rareté et la cherté du logement à Genève rendent difficile la recherche

d'un toit pour les personnes migrantes nouvellement arrivées. Les logements qu'elles trouvent sont souvent trop chers, trop petits, voire insalubres. La pénurie affecte également les personnes migrantes souhaitant vivre avec leur famille: avoir un logement jugé adéquat par les autorités est l'une des conditions à remplir pour obtenir le regroupement familial. Or si les membres de la famille n'ont pas encore d'autorisation de séjour, leurs possibilités d'être inclus dans une demande de logement subventionné sont limitées... C'est le serpent qui se mord la queue.

Les personnes sans statut légal, qui n'ont pas accès au marché du logement officiel, sont fréquemment victimes d'abus de la part de logeurs peu scrupuleux: loyers exorbitants, expulsions soudaines et arbitraires, interdiction d'utiliser la boîte aux lettres, etc. Les difficultés de logement s'ajoutent à d'autres facteurs et augmentent la précarité des familles: déménagements très fréquents empêchant la stabilisation de leur situation, impact négatif sur la scolarité des enfants, tensions familiales et dépendance vis-à-vis des logeurs. Les solutions à cette problématique dépassent de loin les capacités d'action du CCSI, mais nous continuons d'observer avec préoccupation les effets de la pénurie de logements sur les populations les plus vulnérables du canton.

Le CCSI constate au quotidien le lien entre **parentalité et précarité** pour les personnes migrantes sans statut légal. Les familles suivies par nos consultations sont pour la plupart dans des situations de précarité plus ou moins importante. Malgré cela, les familles dont les enfants sont en âge de scolarité obligatoire parviennent généralement à trouver une forme de stabilité après quelques années.

La période préscolaire entraîne quant à elle une précarisation accrue. L'arrivée d'un enfant est souvent synonyme de perte d'une partie ou de la totalité des heures de travail pour la mère. Or, comme elles n'ont souvent pas été déclarées par leurs employeurs (dont c'est pourtant la responsabilité), les mères sans statut légal se retrouvent sans ressources: plus de revenus, pas d'accès à l'assurance maternité, aux allocations familiales et de naissance, ni même à l'aide sociale. Les difficultés à trouver une solution de garde (que connaissent toutes les familles genevoises) compliquent le retour sur le marché du travail, particulièrement lorsque le volume et les horaires de travail sont irréguliers.

Ces situations – déjà compliquées lorsque c'est le premier enfant dans un couple – peuvent parfois faire basculer une famille entière dans la précarité pendant plusieurs années, voire devenir dramatiques lorsqu'elles surviennent dans des familles monoparentales. Le CCSI soutient ces familles par le biais de l'accompagnement qu'il offre au sein de ses consultations, mais également en travaillant pour améliorer les conditions de vie des familles migrantes : meilleur accès aux crèches, information sur les assurances sociales, etc.

En 2018, le  
CCSI a suivi  
**587**  
familles  
monoparentales  
(le parent  
est la mère  
dans presque  
tous les cas)

Plus de  
**40%**  
des familles  
sans statut légal  
suivies par le  
CCSI ont besoin  
d'une aide en  
nature pour  
couvrir leurs  
besoins vitaux

Le CCSI a  
envoyé des  
SMS à près de  
**2 000**  
personnes  
pour annoncer  
les séances  
d'information  
collectives

Le CCSI a  
demandé la  
régularisation de  
**234**  
personnes  
dans le cadre  
de l'opération  
Papyrus

Démarré en 2017, le projet de **séances d'information collectives** pour les personnes migrantes s'est poursuivi en 2018. Cette année, nous avons par exemple mis sur pied un cycle de trois séances en espagnol autour de l'école : la scolarité obligatoire ; le périscolaire ; la scolarité post-obligatoire et l'accès à la formation professionnelle. Les autres thématiques abordées ont été le logement, les droits et l'accès aux assurances sociales dans le secteur de l'économie domestique, et l'assurance maladie. Le contenu des séances est élaboré par le CCSI, en collaboration avec des intervenant-e-s du réseau associatif ou institutionnel genevois. Plus d'une cinquantaine d'enfants ont en outre bénéficié du service de garderie que nous offrons afin de permettre aux mères d'enfants en bas âge de participer aux séances. À noter qu'environ un tiers des 183 participant-e-s ne sont pas des usagers-ères du CCSI, un pourcentage élevé favorisé par un nouvel outil de communication par SMS que nous utilisons pour annoncer les séances. Le succès de cette première année (confirmé par un questionnaire de satisfaction rempli par les participant-e-s) nous incite à poursuivre l'expérience, notamment avec un cycle de conférences en portugais pour notre public lusophone.

L'année a également été fortement marquée par l'**opération Papyrus**, un projet pilote lancé en 2017 destiné à régulariser des personnes sans statut légal bien intégrées et présentes à Genève depuis de nombreuses années. Pour le CCSI, fortement impliqué dans cette opération depuis sa genèse, l'année a été rythmée par les séances d'information à destination des communautés

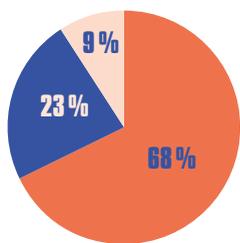
concernées, les heures de permanence effectuées, les nombreux dossiers déposés, et les séances de suivi de l'opération avec les autorités cantonales impliquées dans ce projet. Grâce à cette opération, plus de 2 000 personnes devraient à terme sortir de l'impasse dans laquelle nos lois les avaient enfermées et pouvoir enfin défendre leurs droits. Le CCSI met désormais tout en œuvre pour que les avancées obtenues dans le domaine du traitement des cas de régularisation, ainsi que les bonnes pratiques développées tout au long de cette opération, soient pérennisées par les autorités cantonales et fédérales.

À l'interne, le CCSI a vécu **une année de transition** avec le départ de deux collaboratrices de longue date et l'arrivée d'une nouvelle collègue. Responsable de la consultation *Petite enfance, santé et genre* pendant 17 ans, Laetitia CARRERAS a quitté le CCSI pour d'autres horizons professionnels, et Christine PITTET a pris une retraite bien méritée au terme de 11 années au sein de la consultation *École et suivi social*. Le CCSI tient à les remercier vivement pour leur engagement et leur travail. La transition nous a incités à réfléchir à l'organisation de ces deux consultations, et menés à les réunir en une seule consultation *Enfance, éducation et santé*. D'une part, cela fait sens au vu des démarches effectuées dans le

cadre de l'accompagnement individuel des familles avec enfants sans statut légal. De l'autre, cette réorganisation permet une meilleure répartition du travail collectif au sein de l'équipe. À noter que ce changement se fait sans aucune perte en termes de temps de travail. La nouvelle consultation a la chance de pouvoir compter également sur les compétences de Camille GRANDJEAN-JORNOD, qui a rejoint l'équipe en novembre 2018. Le CCSI se réjouit de son arrivée et lui souhaite la plus cordiale bienvenue.

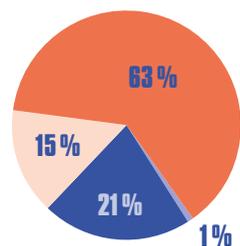
En 2018, un groupe de travail du CCSI a planché sur l'**accès à la santé** pour les personnes migrantes en situation de précarité. Après avoir dressé de nombreux constats alarmants à l'interne – tirés de notre pratique – nous avons souhaité associer d'autres acteurs du réseau à nos réflexions à l'occasion d'une journée consacrée à ce thème. Différents angles ont été abordés: la complexité du système et la question du non-recours aux soins, les coûts de la santé, ou encore les incidences des problèmes de santé sur le droit au séjour. À la suite de cette journée, le CCSI a publié un document réunissant le résultat de ces réflexions intitulé « *La santé, un bien commun: quel accès pour les personnes en situation de vulnérabilité?* », disponible en téléchargement sur notre site internet.

## FRÉQUENTATION



- Consultation Enfance, éducation et santé (1 227 dossiers suivis)
- Consultation assurances sociales (163 dossiers suivis)
- Consultation Permis de séjour, (416 dossiers suivis, dont 154 dossiers Papyrus)

## STATUT DE SÉJOUR



- Sans permis de séjour
- Disposant d'un permis
- En attente de permis
- Nationalité suisse

## STATISTIQUES

Le CCSI a suivi 1 806 dossiers cette année, dont 584 ouverts en 2018, soit une hausse de respectivement 10% et 19% par rapport à 2017. Cette hausse de la fréquentation est due partiellement à une légère augmentation de la demande, mais aussi et surtout à notre plus grande capacité à recevoir les personnes (+ 70% dans les consultations depuis 2016). Dans la consultation *Enfance, éducation et santé* par exemple, qui reçoit les familles primo-arrivantes à Genève et où il n'y a pas eu d'augmentation de temps de travail, le nombre de nouveaux dossiers est stable depuis 2015 (moyenne de 343 nouveaux dossiers par année). Cela confirme notamment qu'il n'y a pas eu d'augmentation des arrivées en lien avec l'opération Papyrus.

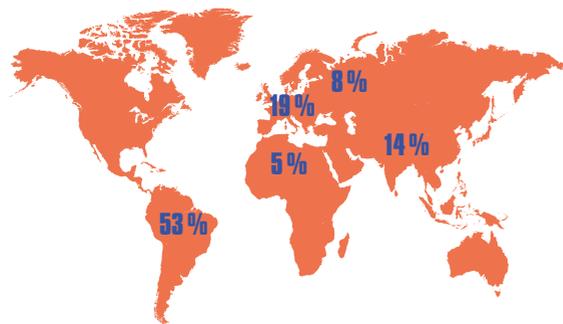
La répartition des usagers-ères du CCSI en fonction du statut de séjour connaît une évolution remarquable en 2018: la proportion des personnes sans statut légal baisse à 63% du total des dossiers suivis (74% en 2016, 72% en 2017). Cette baisse est clairement due à l'opération Papyrus: en effet, les personnes en attente d'un permis augmentent pour atteindre 15% du total (contre 6% et 8% en 2016 et 2017 respectivement), alors que le nombre de personnes suisses ou disposant d'un permis reste stable.

La grande majorité (80%) des usagers-ères du CCSI viennent de pays qui ne bénéficient pas de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Parmi ces pays, ceux d'Amérique latine

(du sud et centrale) arrivent en tête, suivis de ceux d'Asie, et de l'Europe hors Union européenne (UE). Ces proportions varient peu, hormis une augmentation des personnes en provenance d'Asie (de 8 % des dossiers suivis en 2015 à 14 % en 2018). Cette hausse est imputable en partie à l'opération Papyrus (plus de 40 % des dossiers Papyrus déposés par le CCSI concernent des personnes qui viennent d'Asie, essentiellement des Philippines et de Mongolie). À noter que les fluctuations sont plus faibles pour les dossiers suivis que pour les nouveaux dossiers, ces derniers étant davantage tributaires des variations dans les flux migratoires.

Nos chiffres montrent aussi combien la provenance influe sur les trajectoires migratoires. Ainsi, les citoyen-ne-s de pays membres de l'UE représentent 25 % des nouveaux dossiers, mais 17 % des dossiers suivis. En effet, grâce à l'ALCP et aux droits qui en découlent, ces personnes sortent plus rapidement que les autres des situations pour lesquelles elles ont besoin d'un accompagnement du CCSI.

## PROVENANCE



Amérique du Sud et centrale, 53 % ; Union européenne et Suisse, 19 % ; Asie, 14 % ; Europe hors Union européenne, 8 % ; Afrique, 5 % ; Amérique du nord, Océanie et Caraïbes, 1 %.

La permanence d'accueil et d'information a reçu plus de **10 000** sollicitations cette année, soit trois fois plus qu'en 2008

Le CCSI a suivi les familles de

**2 039** enfants en 2018 

Les femmes représentent 79 % des titulaires de dossier au CCSI 

# COMPTES

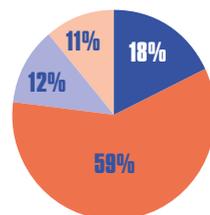
L'exercice 2018 se clôt sur un bénéfice de CHF 12 540.- avant répartition avec le Canton. Ce surplus nous permettra d'assumer les charges supplémentaires que nous aurons en 2019. En effet, le CCSI va déménager dans des locaux plus grands et devra assumer un loyer plus élevé. En 2018, 77% des charges sont consacrées aux prestations directes à nos usagers (85% de charges salariales et 15% de frais directs de locaux et administratifs). Le solde est réparti entre notre travail de sensibilisation et de réseau (12%, dont 66% de salaires, 15% de frais et 15% de frais de communication), et les frais de structure (11%, dont 75% de salaires). La diversité de nos sources de financement (tant publiques que privées) est positive pour notre viabilité financière, mais impacte les coûts de structure en raison des multiples modalités de sollicitation et de reporting.

CHARGES	2018	2017
Frais de personnel	716 858	774 895
Charges de locaux	78 742	78 355
Charges administratives	62 719	61 547
Campagnes et relations extérieures	11 963	10 501
Amortissements	9 380	16 111
Charges projets	1 706	11 991
<b>Total des charges</b>	<b>881 368</b>	<b>953 400</b>

PRODUITS	2018	2017
Canton de Genève	373 507	377 280
Ville de Genève	182 400	181 400
Confédération (OFAS)	77 000	77 000
Communes	26 550	29 800
Projet Accueil et primo-information (BIE – PIC)	128 820	120 000
Fondations privées	75 000	42 669
Dons membres et sympathisants	15 205	15 420
Cotisations des membres	12 470	12 890
Dons des usagers-ères	8 571	6 810
Prestations et autres produits	9 363	21 082
<b>Total des produits</b>	<b>908 885</b>	<b>868 931</b>

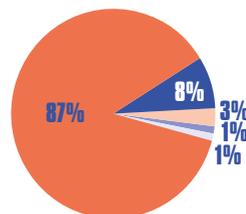
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 517</b>	<b>- 84 469</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 410</b>	<b>- 466</b>
<b>Résultat des fonds affectés</b>	<b>- 14 568</b>	<b>16 111</b>
<b>Résultat avant répartition avec Canton</b>	<b>12 540</b>	<b>- 68 823</b>
<b>Part subvention provisionnée</b>	<b>- 9 405</b>	<b>36 769</b>
<b>BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>3 135</b>	<b>-16 635</b>

## TYPE DE DÉPENSES



- Soutien juridique, administratif et social
- Accueil et primo-information
- Sensibilisation et travail de réseau
- Structure

## FINANCEMENT



- Collectivités publiques
- Fondations privées
- Dons individuels
- Cotisation des membres
- Prestations et divers

# ORGANISATION

## ÉQUIPE SALARIÉE

### Permanence d'accueil et information

Sandra GARLEJO

Eugénie JABAKJI

Teresa LOURENÇO

Catherine ROSSI

### Consultation Enfance, éducation et santé

Laetitia CARRERAS (jusqu'à fin mai)

Camille GRANDJEAN-JORNOD

(dès novembre)

Teresa LOURENÇO

Christine PITTET (jusqu'à fin mai)

Amanda SCHROEDER

Loïse SIERRO (*ad interim*)

### Consultation Assurances sociales

Sandra GARLEJO

Catherine LACK

### Consultation Permis de séjour

Mehmet ARAS

Eva Kiss

### Coordination

Laure FAESSLER

### Communication et relations extérieures

Marianne HALLE

### Entretien des locaux

Neibere FAZLIJI ZUKA

### Stages et missions

Catia CARVALHO FERREIRA

Willinton LOPEZ VEGA

Adil MESFIOU

Loïse SIERRO

Myrna SULTAN

## ORGANES DE L'ASSOCIATION

### Comité (dès l'AG de mars 2018)

Viviane GONIK, *Co-présidente*

Sophie DE WECK HADDAD, *Co-présidente*

Anna BALDACCI

Anne-Marie BARONE

Mariana DUARTE MUTZENBERG

Rosita FIBBI

Emilie FLAMAND LEW

Yamama NACIRI

Aurélien AUBRY, *Trésorière*

Catherine LACK, *Représentante du personnel (suppléante: Teresa LOURENÇO)*

### Secrétariat (dès le comité d'avril 2018)

Viviane GONIK, *Co-présidente*

Sophie DE WECK HADDAD, *Co-présidente*

Laure FAESSLER

Marianne HALLE

# SOUTENIR LE CCSI

Vous êtes convaincu-e que l'intégration passe par le respect des droits des personnes migrantes? Vous voulez appuyer notre action de terrain en matière de défense des droits? Vous souhaitez soutenir une association engagée et reconnue pour son expertise en matière de migration?

**POUR FINANCER NOS ACTIVITÉS, RENFORCER NOTRE LÉGITIMITÉ ET GARANTIR NOTRE INDÉPENDANCE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

## IL Y A PLUSIEURS MANIÈRES DE NOUS SOUTENIR

### En devenant membre du CCSI

Vous souhaitez apporter un soutien régulier au CCSI et renforcer son action politique en faveur des personnes migrantes.

### En faisant un don au CCSI

Vous souhaitez soutenir l'ensemble des activités du CCSI de manière ponctuelle ou régulière, et nous laisser choisir l'affectation des dons selon les besoins des personnes migrantes que nous défendons.

### En soutenant un de nos projets

Vous souhaitez soutenir un projet spécifique du CCSI. Nous vous assurons que votre don financera des activités en lien direct avec le projet de votre choix.

### En faisant un legs

Vous souhaitez continuer à soutenir notre action au-delà de votre vie et contribuer à la défense des personnes migrantes dans la durée.



### Rendez-vous sur [www.ccsi.ch](http://www.ccsi.ch) ou contactez-nous

Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève (CCSI)  
25, Route des Acacias – 1227 Les Acacias/Genève  
022 304 48 60 – [admin@ccsi.ch](mailto:admin@ccsi.ch)  
CCP 11-21188-7  
IBAN CH90 0900 0000 1202 1188 7